



La remise

du drapeau de la gendarmerie le 14 juillet 1913

Le drapeau de la gendarmerie et sa garde devant le détachement de gendarmes. Longchamp, le 14 juillet 1913.

Benoît HABERBUSCH

*Docteur en histoire, capitaine
Service historique de la Défense
Département des études et de l'enseignement*

Un an avant la Première Guerre mondiale, la cérémonie du 14 juillet, organisée à l'hippodrome de Longchamp, brille d'un éclat particulier en raison de la nature des troupes venues défilé. Comme le montrent les photos de l'époque et le cinématographe naissant, les Parisiens se sont déplacés en nombre pour admirer les divers détachements de tirailleurs algériens, annamites, sénégalais, de spahis et de cavaliers soudanais issus de l'immense empire colonial français¹.

Pour les gendarmes, cette revue est surtout marquée par un événement majeur : la remise du drapeau de la gendarmerie. En effet, depuis 1885, date du licenciement du bataillon de gendarmerie mobile, seule la garde républicaine à Paris possédait un drapeau pour son régiment d'infanterie et un étendard pour son régiment de cavalerie. Ces deux emblèmes avaient été attribués lors de la première fête nationale organisée majestueusement à Longchamp le 14 juillet 1880. La gen-

darmerie était absente de ces réjouissances réunissant les nouvelles unités de l'armée française.

Comme le remarque *l'Echo de la gendarmerie*, cette reconnaissance tardive doit beaucoup à l'initiative d'un officier de l'Arme, le capitaine Henri Seignobosc. Affecté à Sceaux, il publie en 1912 un opuscule visant à promouvoir l'image de la gendarmerie en expliquant ses missions, ses difficultés et sa grandeur². Il milite pour l'attribution d'un drapeau et la remise de la Légion d'Honneur afin de commémorer « le souvenir des gendarmes tombés un jour de gloire, face à l'ennemi, et de ceux morts obscurément en marchant au devoir ». Son appel est relayé par les autorités politiques, comme Carmignac du Conseil général de la Seine. En juin 1913, le ministre de la Guerre Eugène Etienne accède à la première requête. Le drapeau doit être remis le lundi 14 juillet 1913³.

² Henri Seignobosc, *Une arme méconnue, La Gendarmerie*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 84 p.

³ « Le drapeau de la gendarmerie », *L'Echo de la gendarmerie nationale*, n°1713, 22 juin 1913, p. 385.

¹ « La revue du 14 juillet 1913 », *L'Illustration*, n°3673, 19 juillet 1913, p. 49-51.



Gravure parue dans
le *Petit Journal*
du 14 juillet 1913.

Il porte quatre noms de batailles : Hondschoote 1793, Villodrigo 1812, Taguin 1843 et Sébastopol 1855 .

Comme en 1880, il s'agit d'une remise collective avec d'autres unités militaires. Le colonel commandant la légion de gendarmerie de Paris, accompagné d'un lieutenant, se présente le premier devant le président de la République. Celui-ci rappelle que : « L'emblème dont ils deviennent dépositaires signifie pour eux : patriotisme, hon-

neur et discipline » avant de rendre hommage à la « gendarmerie départementale qui déploie dans la défense de l'ordre public tant de tranquille courage ». « Il était nécessaire, commente *Le Petit Journal*, de rappeler à la gendarmerie ces hauts faits et de lui prouver que, si elle est souvent à la peine, le gouvernement de la République sait apprécier ses services en la mettant également à l'honneur »⁴.

⁴ « Le drapeau de la Gendarmerie », *Le Petit Journal*, n°18462, 14 juillet 1913, p. 1.